



Madame le Directeur Général du Département des Relations Extérieures et de la Coopération,

Monsieur l'Ambassadeur de France, Doyen du Corps Diplomatique

Monsieur l'Ambassadeur d'Italie, Vice-Doyen du Corps Diplomatique

Monsieur l'Ambassadeur de l'Ordre Souverain Militaire de Malte,

Madame le Directeur du Département des Relations Extérieures et de la Coopération,

Chers collègues du Corps Consulaire honoraire, Mesdames et Messieurs, Chers Amis,

Tout d'abord je voudrais remercier le Gouvernement Princier pour l'organisation de cette 3^{ème} Réunion Plénière. Je saisis cette occasion pour renouveler nos plus sincères félicitations à Laurent Anselmi pour sa nomination en tant que Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération. Je voudrais également remercier son prédécesseur, S.E. M. Gilles Tonelli, nommé récemment Ambassadeur, Conseiller spécial pour les négociations avec l'Union Européenne.

Mesdames et Messieurs, le fait que nous soyons tous ensemble ce soir confirme, une fois de plus, l'intérêt que le Gouvernement Princier porte au Corps Consulaire honoraire en Principauté et à l'A.C.H.M. en particulier.

Créée en 2003, notre Association n'a cessé d'œuvrer pour la promotion de la fonction consulaire et de pérenniser son existence dans le paysage monégasque. Elle est devenue, par ses multiples actions et sous la présidence d'éminentes personnalités, un acteur incontournable de la vie en Principauté. Ceci me donne l'occasion de remercier les



personnalités « fondatrice » de notre Association. Notamment Mme Lucille Montagu (Consul honoraire du Costa Rica), M. Panayotis Touliatos (Consul Général honoraire de Grèce), M. Raymond Turquois-Lughin (Consul honoraire du Mexique), M. Laurent Wasteels (Consul honoraire de Belgique), et sans oublier mes prédécesseurs en qualité de Président et en la personne de M. Robert Smulders (Consul Général honoraire des Pays-Bas), M. Jacques Orecchia (Consul honoraire d'Afrique du Sud), et bien sûr, M. Moustapha El-Solh (Consul honoraire du Liban). Ensemble, ils ont bâti et développé notre Association qui nous tient tant à cœur.

Tout ceci n'aurait été possible sans le soutien du Prince Rainier III. Sa volonté de regrouper les Consuls honoraires dans une association a permis de faciliter les relations et échanges Diplomatiques entre les Autorités de son Pays et les différentes Nations représentées par les Consuls honoraires. Je me dois aussi de souligner l'action déterminante jouée à l'époque par M. Serge Telle, Consul Général de France et Doyen du Corps Consulaire, qui, par la suite, deviendra le 1^{er} Ambassadeur de France à Monaco, Doyen du Corps Diplomatique, et aujourd'hui comme vous le savez tous, Ministre d'État.

L'A.C.H.M. a acquis, au fil de ses années d'existence et de ses actions, un rôle fédérateur auprès de ses membres et elle vise aussi à les impliquer davantage dans la vie de la Principauté. Dans sa quête d'efficacité et de transparence, l'Association met tout en œuvre afin d'apporter aux Consuls récemment nommés une aide, s'ils le jugent nécessaire, afin d'aborder cette fonction honorifique avec une plus grande sérénité, tout en leur rappelant qu'ils se doivent de respecter le cadre d'actions qui leur a été transmis par les autorités de leur pays d'envoi. Mais l'A.C.H.M. facilite aussi la diffusion à tous ses adhérents, de plus en plus nombreux, des informations utiles à l'amélioration des



tâches qui leur incombent de par leur fonction. Des réunions de réflexion et des soirées sur des thèmes d'intérêt pour la fonction consulaire, comme celle d'aujourd'hui, sont organisées le plus régulièrement possible en présence d'invités de premier plan du monde politique, économique, culturel ou social afin de discuter et traiter de sujets divers ayant trait à l'activité de Consul proprement dite ou à l'actualité locale ou internationale plus généralement.

Toutes ces actions sont bien évidemment menées avec la bienveillance du Doyen du Corps Diplomatique, l'Ambassadeur de France à Monaco.

Depuis le début de l'existence de l'A.C.H.M., le développement économique et social de la Principauté de Monaco a été constant ; notamment avec une croissance du P.I.B. bien au-delà de la moyenne mondiale. En conséquence, la fonction consulaire en Principauté a pris, au fil des années, de plus en plus d'importance car les États d'envoi considèrent la Principauté de Monaco comme un partenaire économique et culturel de premier plan et réalisent l'utilité d'être représentés par un Consulat honoraire. C'est dans ce cadre-là que l'A.C.H.M. a trouvé pleinement sa place en soutenant le Consul honoraire dans l'exercice de ses fonctions dans le paysage monégasque et en organisant des activités centrées sur la fonction consulaire depuis presque deux décennies.

L'A.C.H.M. permet aussi au Gouvernement Princier, grâce à des réunions comme celle de ce jour, de faire passer des messages destinés aux ressortissants étrangers par la voix des Consuls Membres de l'Association. Inversement, les Consuls peuvent également faire remonter au Gouvernement Princier, en utilisant l'élément fédérateur qu'est l'A.C.H.M., les satisfactions ou doléances des ressortissants étrangers.



L'Association est également membre actif de la Fédération Internationale des Corps et Associations Consulaires – la FICAC -, organisation corporative multinationale dont la mission principale est de fédérer les Corps Consulaires et leurs associations à travers le monde. Leur Trésorier n'est autre que l'un des Membres de notre Association et de notre Conseil d'Administration, M. Sylvain Cohen.

Madame le Directeur Général, je saisis cette occasion de me faire l'écho de la gratitude du Corps Consulaire, pour l'exemplarité de leur intégration dans l'organisation protocolaire de certains événements officiels, en Principauté ou à l'étranger, et de l'accueil qui leur est réservé lors de manifestations officielles comme la cérémonie d'accréditation de leur Ambassadeur, la fête nationale monégasque, ou bien encore comme lors de visites officielles ou de visites de travail d'une Haute Autorité de leur pays d'envoi.

Chaque fois que j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec eux, ils ont manifesté leur haute appréciation quant à la manière et les circonstances avec lesquelles ils ou elles sont traités. La Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires, sous la direction de Mme Marie-Catherine Caruso-Ravéra, y met tout son professionnalisme et le résultat est en tout point satisfaisant.

Je souhaiterais remercier le Gouvernement Princier d'avoir choisi le thème de cette 3^{ème} Réunion Plénière : « Smart City » et « Transition énergétique », qui est parfaitement d'actualité. Comment marier une croissance économique indispensable pour assurer le développement d'un pays dans des bonnes conditions avec une transition énergétique



et une économie durable également indispensable afin de laisser une planète propre et source de vie à nos enfants. Des choix et des compromis doivent être faits par les gouvernements. Des choix qui auront un effet sur notre vie de tous les jours.

Sous l'impulsion de S.A.S. le Prince Albert II, la Principauté de Monaco s'est engagée à préserver son développement économique tout en ne renonçant pas à ses valeurs environnementales. Certes, l'enjeu est peut-être un peu plus facile pour Monaco, de par la taille de la Principauté, mais ces choix peuvent servir d'exemple ou être source d'inspiration pour d'autres Nations représentées par les Consuls honoraires ici présents.

Concernant la « Transition énergétique », souhaitée par S.A.S. le Prince Souverain et qui va vous être présentée dans un instant par Mme Annabelle Jaeger-Seydoux, je suis heureux de vous annoncer la signature, aujourd'hui même par notre Association, du « Pacte National pour la Transition énergétique ».

Je ne pourrais conclure sans remercier S.A.S. le Prince Albert II pour l'indéfectible soutien qu'Il nous a toujours apporté.

Monsieur le Conseiller de Gouvernement-Ministre, Messieurs les Ambassadeurs, Madame le Directeur, chers collègues du Corps Consulaire honoraire, Mesdames et Messieurs, chers amis, je vous remercie.